

Rentrée sportive 2022

La Fédération Sport Santé se mobilise pour une activité physique dès le plus jeune âge

Montreuil, le 23 août 2022 – C'est la grande question de la rentrée et parfois un véritable casse-tête pour les parents : quel sport choisir pour mon enfant cette année ?

La FFEPGV, Fédération leader sur le Sport Santé, est l'une des seules associations sportives à disposer de programmes spécifiques pour les enfants dès l'âge de 9 mois et jusqu'à 12 ans. Les programmes de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) s'adaptent en fonction de la tranche d'âge de l'enfant et de ses capacités, dans l'objectif de l'éveiller à la pratique d'une activité physique pour de bonnes habitudes dès le plus jeune âge. Autre point fort dans ce contexte inflationniste, un tarif associatif qui permet à toute la famille d'avoir un accès à une pratique sportive. Enfin l'ensemble des activités physiques proposées sont encadrées par des animateurs professionnels diplômés.



« Plus que jamais, les enfants ont besoin de poursuivre leurs activités en club. Le contexte actuel et les conséquences de nos comportements modernes nous rappellent que nous devons lutter contre le temps passé assis ou allongé devant nos écrans par une pratique minimale d'une heure par jour pour les enfants et les adolescents. Au sein de notre Fédération leader sur le sport Santé, les enfants occupent une place capitale. Nous savons qu'en mettant l'activité physique au cœur de la vie de chacun dès son plus jeune âge, nous agissons en préventif sur la santé et le bien-être. Les enjeux d'accès à la pratique sportive des enfants sont donc primordiaux et notre Fédération, reconnue d'utilité publique, se mobilise. » explique Marilyne Colombo, Présidente de la Fédération.

La FFEPGV, un acteur de 1er plan sur la pratique sportive des enfants

En juin 2022, la FFEPGV comptait 21 583 enfants licenciés avec 11% de 9 mois-3 ans ; 35% de 3-6 ans ; 40% de 7-11 ans et 14% de 12-17 ans.

A plus d'un titre, elle se démarque des autres fédérations puisqu'elle propose des activités multisports non compétitives ludiques et adaptées, telles que le cirque, le roller, des ateliers parents/enfants, ou encore du Tshaka Ball, et ce dès l'âge de 9 mois (avec des programmes spécifiques). L'approche multi-activités permettent de développer le goût de la pratique sportive chez l'enfant.

Les animateurs EPGV formés pour encadrer la pratique sportive des enfants bénéficient d'accompagnements pédagogiques basés sur des techniques adaptées aux tranches d'âge de ce public et interviennent sur des temps extra-scolaires ou dans certains cas en périscolaire. L'approche pédagogique repose notamment sur des jeux favorisant le développement psychomoteur, la créativité, l'ouverture aux autres et l'autonomie des enfants.

A chaque âge, un programme adapté !

Parce que l'enfant s'éveille chaque jour, il apprend à prendre conscience de son corps et à se connaître à travers les activités sportives. Pour le guider dans cette connaissance de soi, la FFEPGV propose des séances multi-activités pour qu'il découvre de nouvelles pratiques sans s'enfermer dans une seule discipline.

Les 9 mois - 3 ans / Place au jeu

A la FFEPGV, chaque séance place l'enfant au centre et des activités ont été spécifiquement aménagées pour lui afin de favoriser et de développer son autonomie mais aussi ses capacités physiques et corporelles. Le parent ou l'accompagnateur est à ses côtés dans des parcours de motricité, des comptines, des jeux de doigts, des activités corps à corps, des activités d'orientation, des parcours sensoriels, etc.

Les recommandations

- Moins de 5 ans : être actif 3 h par jour ou 15 min. par heure pour 12 h d'éveil !
- À partir de 5 ans : Au moins 60 min. de jeu actif !
- De 5 à 17 ans : Pratiquer 60 min. d'activité physique par jour afin de renforcer le capital santé cardio-vasculaire !

Les 3 - 6 ans / Cap sur l'autonomie !

Avec la séance de Gymnastique Volontaire 3-6 ans, l'enfant va vivre des activités physiques et sportives diversifiées lui permettant de développer ses habiletés motrices, d'explorer son environnement, de stimuler son imaginaire et de s'engager vis-à-vis de l'autre. Toutes les situations pédagogiques vont venir, ici, encourager son autonomie.

Les 7 - 12 ans / Exploration et diversification...

Les enfants vivent leurs activités de manière enthousiaste et ludique. Le sport est un véritable levier social, un moteur doté d'une charge affective importante. La pratique d'une activité multisport, chez les jeunes de 7 à 12 ans, permet de développer le savoir-faire physique et la motricité générale. C'est aussi l'âge où se décide la pratique d'une mono-activité donc autant en tester un maximum pour faire son choix.

L'accès à la pratique sportive pour tous

Prix, équipements, lieux de pratique, implantation territoriale... l'accessibilité est un pilier fondateur de la philosophie de la FFEPGV, qui la différencie fortement des salles de sports commerciales.

Cette accessibilité se développe et se maintient notamment par :

- ⇒ La proximité géographique, en maintenant un maillage territorial dense. Les clubs de la FFEPGV sont présents sur tout le territoire, aussi bien en milieu rural qu'en zone urbaine. Des animateurs ont même créé des clubs quasi « itinérants » pour offrir une activité aux plus isolés.
- ⇒ Le prix de licence annuelle à 23 € (saison 2022-2023), pour un coût total annuel (cotisations aux clubs) variant entre 90 et 170 euros en moyenne (en fonction du nombre de séances proposées)
- ⇒ L'accessibilité à tous, sans critère de condition physique requis.

Zoom sur ...le pass sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant, jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023. Cette année encore, le Pass'Sport est reconduit pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2022-2023. A la FFEPGV, 4686 licences pass'sport pour 592 structures impliquées qui ont pu bénéficier de ce dispositif sur la saison précédente.

Le saviez vous ? Fin du Certificat Médical à la FFEPGV

Afin de favoriser l'accessibilité à la pratique d'une activité physique sportive à tous les publics et en accord avec la Loi Sport 2022 visant à démocratiser le sport en France, la FFEPGV n'exigera plus l'obligation de présenter un certificat médical pour ses licenciés.

A compter du 1er septembre 2022, tous les adhérents, ainsi que pour les mineurs, devront remplir le questionnaire de santé mis en place par la FFEPGV. S'ils répondent par la négative à toutes les questions, ils devront uniquement remettre une attestation indiquant qu'ils ont répondu par la négative à toutes les questions.

A défaut, s'ils répondent par l'affirmative à l'une des questions, ils devront fournir un certificat médical.

A propos de la FFEPGV

Issue d'un mouvement sportif créé en 1888 pour améliorer la santé publique par la démocratisation de la pratique sportive, la FFEPGV voit le jour en 1971, avec la réunion de plusieurs structures fédérales sportives. La Fédération a pour vocation d'organiser des activités physiques et sportives, orientées vers les loisirs et le bien-être. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976, et compte près d'un demi-million de licenciés et pratiquants à travers 5 600 clubs. Les cours sont délivrés dans chaque club par des animateurs sportifs formés et diplômés par la Fédération.

Pour information www.ffepgv.fr

Contacts presse :

SHADOW Communication – Rachel ALINE DIOT / Aurélie VINZENT / Karima DOUKKALI

Tel : 07 77 92 35 65 / 06 58 66 80 49 / 07 77 36 64 10

rachelalinediot@shadowcommunication.fr / aurelievinzent@shadowcommunication.fr